



Observatoire Régional
de Sécurité routière



LES INDICATEURS DE L'ENJEU « RISQUE PROFESSIONNEL »

S
R

Année 2018

S É C U R I T É R O U T I È R E T O U S R E S P O N S A B L E S



LES ACCIDENTS PROFESSIONNELS

En 2018, **133 personnes** ont été tuées dans un accident impliquant un conducteur qui effectuait soit un trajet « domicile-travail » soit un trajet « mission » dont 17 piétons.

Sur ces 133 personnes, **58 ont été tuées dans un accident "professionnel"**.

Sont définis comme accidents professionnels les accidents survenant sur des trajets dans le cadre du travail et du domicile-travail.

Ce dernier chiffre est en augmentation par rapport à 2017 (+1 tué).

Une augmentation du nombre de blessés est constatée de 1488 contre 1428, soit **60 de plus qu'en 2017**.

La part des tués, des blessés et des personnes hospitalisées (TBH) « professionnels » sur la totalité des accidents avec un trajet connu.

	2017	2018
Tués	17%	15%
Blessés	22%	18%



LES ACCIDENTS CORPORELS « MISSION »

En 2018, 15 personnes ont été tuées dans un accident corporel "mission". Cette donnée est en diminution par rapport à 2017.

Le nombre de blessés est en augmentation. Il est de 440 contre 437, soit 3 de plus qu'en 2017.

La part des TBH "mission" sur la totalité des accidents "professionnels"

	2017	2018
Tués	30%	26%
Blessés	31%	29%

Selon le mode de déplacement

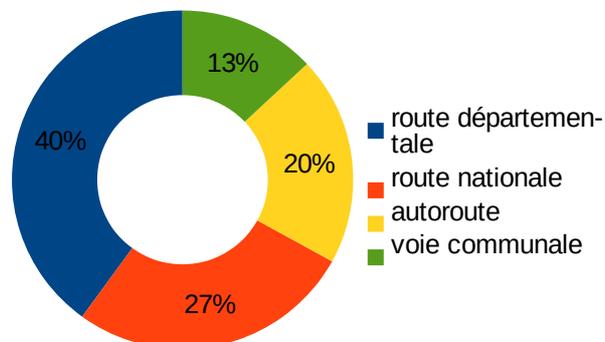
Répartition du nombre de tués sur un trajet "mission"

VL	2
VU seul (1,5 < PTAC= \leq 3,5t)	2
Autocar	3
PL + remorque	2
Tracteur routier/semi remorque	2
Motocyclette > 125 cm ³	2
Tracteur agricole	1
Quad léger	1



Selon le réseau routier

Répartition du nombre de tués sur un trajet "mission"



La proportion de personnes tuées sur les routes départementales sur un trajet "mission" est plus importante (40 %) que sur les autres types de réseau.

La proportion des personnes tuées hors agglomération est forte lors d'un trajet "mission" (87 %).

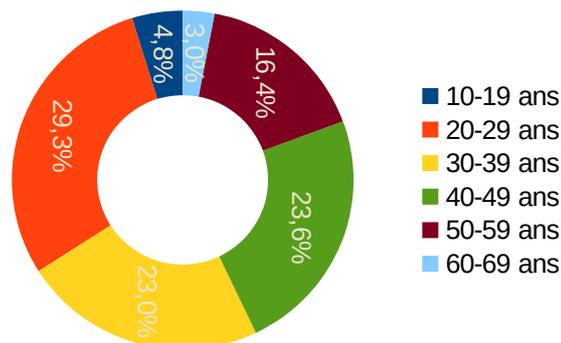
Selon l'âge

Répartition des tués selon le trajet "mission"

10-19 ans	1
20-29 ans	2
30-39 ans	2
40-49 ans	3
50-59 ans	5
60-69 ans	2

Lors des trajets "mission", les 50-59 ans représentent le nombre de tués le plus important.

Répartition des blessés selon le trajet "mission"



Lors des trajets « mission », les 20/29 ans représentent le nombre de blessés le plus important.

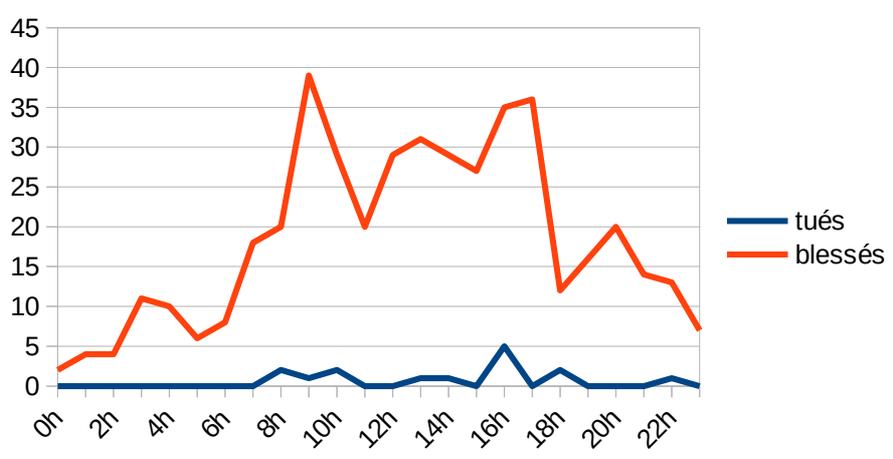


Selon le jour et l'heure

Les accidents avec décès ou blessés lors des trajets "mission" interviennent plus souvent en jours ouvrables (du lundi au vendredi).

Répartition des victimes (tués et blessés) selon l'horaire et suivant le trajet "mission"

Les accidents avec tués, lors d'un trajet "mission", se concentrent sur les heures de pointe du soir à partir de 16 heures. Ceux avec blessés lors de ce type trajet se déroulent surtout sur les heures de pointe de l'après-midi et du soir.



Selon le sexe

Les personnes tuées lors d'un trajet "mission" sont majoritairement des hommes. 93 % des personnes tuées lors du dit trajet sont des hommes.



LES ACCIDENTS CORPORELS « DOMICILE-TRAVAIL »

En 2018, 43 personnes ont été tuées dans un accident corporel "domicile-travail" (soit 7,5 % de plus par rapport à 2017)

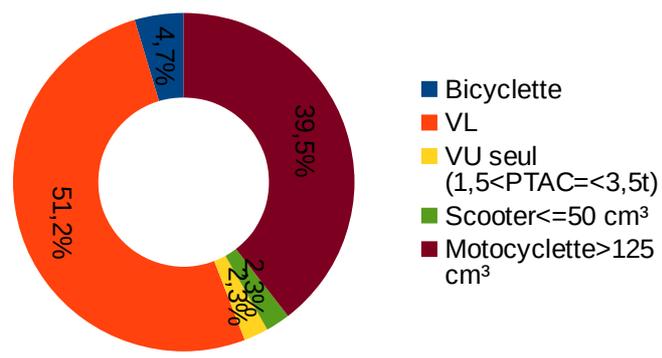
Une augmentation est aussi constatée en 2018 pour le nombre de blessés de 1048 à 991 soit 57 de plus qu'en 2017.

La part des TBH "domicile-travail" sur la totalité des accidents "professionnels"

	2017	2018
Tués	70%	74%
Blessés	69%	70%

Selon le mode de déplacement

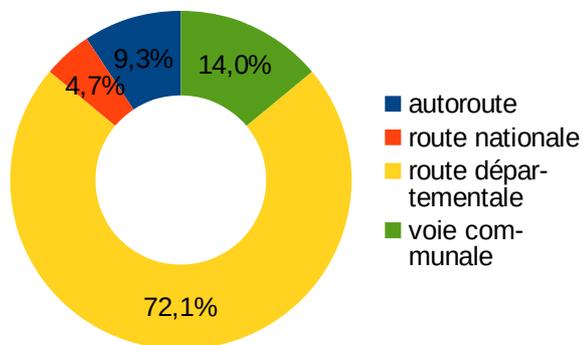
Répartition des tués sur un trajet domicile-travail



Plus de 50 % des personnes tuées lors d'un trajet domicile-travail le sont en véhicule léger. 40 % le sont en motocyclette >125 cm³.



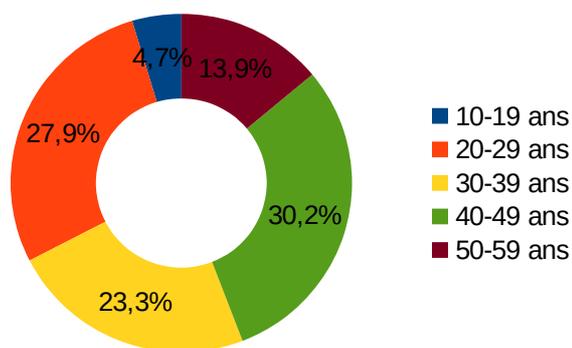
Selon le réseau routier



La proportion de personnes tuées sur les routes départementales sur un trajet « domicile-travail » est beaucoup plus élevée (72,1%) que sur les autres types de réseau. La proportion des personnes tuées hors agglomération est forte lors d'un trajet « domicile-travail » (88%).

Selon l'âge

Répartition du nombre de tués selon le trajet « domicile-travail »



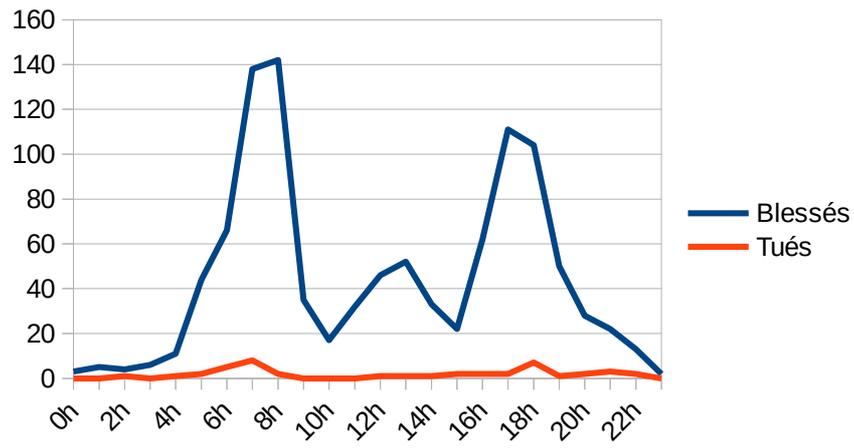
Lors des trajets « domicile-travail », les 40-49 ans représentent 30 % des tués et 23 % des blessés.



Selon le jour et l'heure

Les accidents avec décès ou blessés lors des trajets « domicile-travail » interviennent plus souvent en jours ouvrables (du lundi au vendredi).

Répartition des victimes (tués et blessés) suivant l'horaire d'un trajet « domicile-travail »



Les accidents avec décès ou blessés lors des trajets « domicile-travail » se concentrent sur les heures de pointe du matin et du soir.

Selon le sexe

Les victimes (personnes tuées ou blessées) lors des trajets « domicile-travail » sont majoritairement des hommes. 81 % des personnes tuées lors du dit trajet sont des hommes.



LES INDICATEURS DE L'ENJEU « RISQUE PROFESSIONNEL »